

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2022

---

LUTTER CONTRE LES ABUS ET LES FRAUDES AU CPF - (N° 212)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° AS22

présenté par

M. Fuchs, rapporteur

à l'amendement n° AS|6 de M. Mesnier

-----

### APRÈS L'ARTICLE 2

À la fin du sixième alinéa, supprimer les mots :

« notamment pour le recouvrement d'impôts, taxes, cotisations et contributions sociales ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement supprime une précision inutile.